

La ligne AIDE ABUS AÎNÉS

Vous croyez être en situation de maltraitance ou craignez qu'une personne âgée près de vous le soit? N'hésitez pas, téléphonez à la ligne d'écoute et de référence AIDE ABUS AÎNÉS.

La ligne AIDE ABUS AÎNÉS est un service anonyme et confidentiel, sans frais, accessible partout au Québec, et ce, tous les jours de 8 h à 20 h. Que vous soyez un aîné vivant de la maltraitance, un membre de la famille, un ami, un voisin ou encore un intervenant en contact avec une personne maltraitée, vous pouvez utiliser ce service.

Nos professionnels expérimentés sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous diriger vers les ressources les plus appropriées pour répondre à vos besoins.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour parler de ce que vous vivez ou constatez.

**Ne restez pas indifférent
à la maltraitance!**

APPELEZ-nous!
1 888 489-ABUS (2287)
www.aideabusaines.ca

Québec 

18-850-13FA © Gouvernement du Québec, 2019

LA MALTRAITANCE

envers les personnes âgées



c'est inacceptable!
N'hésitez pas à en parler

**CONTRE LA
MALTRAITANCE
AGISSONS**

Québec 

La maltraitance envers les personnes âgées, c'est inacceptable!



La négligence peut être présente dans tous les types de maltraitance et ses conséquences ne doivent pas être sous-estimées.

La maltraitance envers les personnes âgées peut exister dans tous les milieux, mais elle est souvent gardée sous silence, peu reconnue et peu dénoncée. Par conséquent, l'ampleur du phénomène demeure difficile à mesurer.

Acte isolé ou répété, la maltraitance peut se manifester sous forme de violence ou de négligence causée par une absence d'action appropriée.

Il arrive que la personne maltraitante ne souhaite pas ou ne comprenne pas le tort qu'elle cause à la personne âgée. Que la maltraitance soit intentionnelle ou non, ses conséquences sont toutefois bien réelles.

Comment reconnaître la maltraitance ?

Certains indices peuvent révéler une situation de maltraitance :

- Ecchymoses, blessures, perte de poids, manque d'hygiène;
- Changement de comportement, dépression, isolement social;
- Augmentation du nombre de transactions bancaires, disparition d'objets de valeur, etc.

Plusieurs indices peuvent être présents en même temps. Un indice observé n'est pas nécessairement lié à de la maltraitance, il faut toujours évaluer la situation.

Les conséquences de la maltraitance

La maltraitance a des effets sur la qualité de vie des personnes âgées. Celles qui la vivent peuvent se replier sur elles-mêmes, ressentir de la peur, de l'insécurité, de l'anxiété, de la confusion et même souffrir de dépression.

Pour en savoir davantage sur la maltraitance

et pour mieux la repérer, consultez le site suivant :

Quebec.ca/maltraitanceaines

